

RENTREE 2023

Nom :

Prénom :

Collège d'origine

Vous trouverez ci-après la liste des documents à fournir. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

DOCUMENTS à REMPLIR

- 1. Fiche de renseignements**
Selon la situation, fournir un document officiel précisant qui a la garde de l'enfant :
 - Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e), la copie du jugement indiquant à qui l'enfant est confié.
 - En cas de tutelle, la copie du jugement ou de l'attestation qui vous a été délivrée par le maire.
- 2. Fiche d'urgence + Photocopie du carnet de vaccination + Si nécessaire : Fiche de renseignements médicaux confidentiels sous enveloppe cachetée**
- 3. Fiche pédagogique + bulletin du 3ème trimestre**
- 4. Autorisation parentale « DROIT A L'IMAGE » complétée et signée**
- 5. FACULTATIF : Cotisation bénévole pour la Maison des Lycéens** (ordre de la MDL du lycée Jean Vilar)
- 6. Fiche intendance + Relevé d'identité bancaire RIB**
Pour l'élève demi pensionnaire :
 - Un chèque de 5.70€ pour le **Badge DP à l'ordre de l'agent comptable du lycée Jean Vilar**
 - Un chèque de 20 repas à **établir à l'ordre de l'agent comptable du lycée Jean Vilar**. Pour en connaître le montant, merci de vous référer à l'annexe restauration scolaire jointe.
 - **Justificatif de quotient familial** de la **CAF** ou **Région Ile de France**.

DOCUMENTS à FOURNIR

- Bulletin du 3ème trimestre (vous pouvez rajouter le 1^{er} - 2ème trim.) à agraffer à la fiche pédagogique
- Photocopie de la carte d'identité de votre enfant
- L'EXEAT (certificat de fin de scolarité) délivré par l'établissement précédent.
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- 2 photos d'identité
- Relevé d'identité bancaire RIB à agraffer à la fiche d'intendance
- Photocopie du carnet de vaccination à agraffer à la fiche d'urgence

DOCUMENTS pour INFORMATION

- Fiche information assistante sociale (à conserver)
- Annexe restauration scolaire.
- Les différentes options proposées au lycée.

ATTENTION : Votre **INSCRIPTION** ne sera **DEFINITIVE** que lorsque vous aurez remis ou envoyé au lycée l'**EXEAT** (certificat de fin de scolarité) **AU PLUS TARD** le jour de la pré-rentrée. Ce document vous a été fourni par votre établissement d'origine.

Information concernant les PHOTOS de classe :

Veillez noter que les photos de classe (groupes et individuelles) pour l'année scolaire 2023-2024 auront lieu le jour de la rentrée scolaire (soit le lundi 4 ou le mardi 5 septembre 2023 selon le jour de rentrée pour votre enfant). La Maison des lycéens.

1 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS

SECONDE

Année scolaire : 2023-2024

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque () comportent des précisions utiles pour remplir la fiche*

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : Sexe : F M

Nom d'usage * : Né(e) le * : / /

Prénom 1 * : Prénom 2 : Prénom 3 :

Commune de naissance : Département de naissance * :

Pays de naissance : Nationalité :

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ÉLÈVE *A contacter en priorité : Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail : mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.
Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

COORDONNEES DE L'ÉLÈVE L'élève habite chez * : Possède sa propre adresse * :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :


 domicile :  travail : mobile :

L'*élève habite chez* : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.
L'*élève possède sa propre adresse* : dans ce cas uniquement, remplir les champs *adresse, code postal, commune* et *pays*.

AUTRE PERSONNE A CONTACTERLien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

 domicile :  travail : mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information des familles

A quoi sert cette fiche ?

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement pour gérer la scolarité de votre enfant (inscription, changement d'établissement, affectation, inscription aux examens, etc.) et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement intervenant en cours d'année.

Qu'est-ce que l'application Siècle ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans Siècle (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements) dont la finalité principale est la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants scolarisés dans les collèges, les lycées ou les établissements régionaux d'enseignement adapté. Ce traitement a également une finalité de pilotage aux niveaux national et académique.

Siècle constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que du RGPD.

Outre les données collectées au moyen de cette fiche, l'établissement peut saisir dans Siècle des données relatives aux bourses, à la vie scolaire, aux évaluations, à l'orientation et à la gestion financière de votre enfant.

Sont destinataires de ces données :

- **Au niveau de l'établissement** : le chef d'établissement et son adjoint, les agents administratifs habilités chargés de la gestion des dossiers, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation, les enseignants et les psychologues de l'éducation nationale ; dans le cadre des élections des parents d'élèves, les représentants des associations de parents d'élèves sont destinataires des nom, prénom et sexe des élèves et des apprentis ainsi que des données d'identification et de l'adresse de leurs responsables lorsque ces derniers y consentent.
- **Au niveau départemental** : le directeur académique des services de l'éducation nationale et les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation.
- **Au niveau académique** : les agents habilités des services de gestion, des services académiques d'information et d'orientation, des services statistiques académiques et des services académiques des bourses et les agents habilités de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.
- **Dans les centres d'information et d'orientation** : les directeurs des centres d'information et d'orientation du ressort des établissements, les psychologues de l'éducation nationale et les personnels administratifs habilités par les directeurs des centres d'information et d'orientation.
- **Au sein des collectivités territoriales** :
 - dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire, les maires des communes de résidence des élèves et des apprentis sont destinataires des nom, prénom, sexe et date de naissance des élèves et des apprentis ;
 - dans le cadre de conventions de partenariat relatives à l'octroi d'aide à la restauration, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom et prénom des élèves, apprentis et étudiants ainsi que des nom, prénom et adresse de leurs responsables ;
 - dans le cadre de l'attribution d'une aide à la scolarité, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève, des informations relatives aux aides financières ainsi que des nom, prénom, adresse, profession et revenus de leurs responsables ainsi que du quotient familial ;
 - dans le cadre de l'attribution d'une bourse, les agents habilités de la collectivité locale sont destinataires des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève et montant de la bourse ainsi que des nom, prénom, adresse, profession, informations bancaires et nombre d'enfants à charge des représentants légaux.

L'ensemble des informations recueillies sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans l'établissement.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition définis par les articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces démarches peuvent être effectuées, soit par courriel ou courrier auprès du chef d'établissement, soit auprès du délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse, grâce à l'un des moyens ci-dessous :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier adressé au :
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir adressé une réclamation au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles

Codes à reporter en page 3 (rubrique "représentants légaux")	
Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

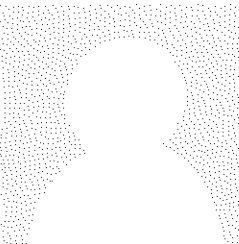
2 - FICHE d'URGENCE

RNE établissement : 0772229E

Année scolaire 2023/2024

LGT JEAN VILAR

83 AVENUE SALVADOR ALLENDE
77100 MEAUX



Fiche d'urgence DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____
Prénoms : _____
Numéro national : _____ Sexe (M ou F) : _____
Né(e) le : _____ à _____
Nationalité : _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____
Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____
Etablissement : _____
Commune : _____
Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Personne à contacter

Nom : _____
Prénom : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____

N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____
Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____
(poursuivre au verso si besoin)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :



SECONDE
RENTREE 2023

Collège d'origine

NOM

PRENOM

.....

TRONC COMMUN : ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Choix des langues vivantes

LANGUE VIVANTE 1 AGL. Autre LV CNED* :.....

LANGUE VIVANTE 2 ALL. ESP. Autre LV CNED* :.....

*Formulaire d'inscription du CNED indispensable et frais d'inscription à la charge des familles

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL :

2 Enseignements facultatifs maximum : 1 dans chaque domaine

1 seul enseignement facultatif dans le domaine 1

- SECTION EUROPEENNE 2 H 1H en AGL + 1H HIST enseignée en AGL
- EPS FACULTATIF 3 H Horaires en plus des 2 h obligatoires du tronc commun
- MUSIQUE 3 H
- LATIN 3 H
- GREC 3 H
- ITALIEN 3 H LV3 qui vient s'ajouter au 3h de LV1 + 2.5 de LV2

1 seul enseignement facultatif dans le domaine 2

- SCIENCES et LABORATOIRE 1.5 H
- SANTE et SOCIAL 1.5 H
- MANAGEMENT et GESTION 1.5 H

Les effectifs étant limités dans les groupes d'enseignement optionnel, les bulletins seront pris en compte pour déterminer la liste des élèves affectés dans l'enseignement facultatif. Vous connaîtrez vos options le jour de la rentrée.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :

***AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER,
EXPLOITER ET DIFFUSER L'IMAGE et/ou LA VOIX***

Je (nous) soussigné(s) :

Domicilié(s) au :

.....
.....

- autorise/autorisons à filmer et/ou photographier mon enfant mineur,*
- autorise/autorisons à enregistrer la voix de mon enfant mineur*

- n'autorise/n'autorisons pas à filmer et/ou photographier mon enfant mineur*
- n'autorise/n'autorisons à enregistrer la voix de mon enfant mineur*

Nom :

Prénoms :

Scolarisé au sein de l'établissement, pour la présente année scolaire en classe de :

.....

À utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image et/ou voix de mon enfant susmentionné aux fins d'un document à vocation purement pédagogique interne à l'établissement scolaire,

À diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image et/ou la voix de mon enfant susmentionné sur le site Internet de l'établissement jusqu'au.....

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à, le

Signatures des représentants légaux (père & mère)



La Maison des Lycéens (remplace le FSE) est une association gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus.

Le rôle de la MDL est de développer et soutenir des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Formulaire d'adhésion

Année scolaire 2022/2023

Nom et Prénom de l'élève :

Nom du responsable légal :

Verse à ce jour par chèque libellé à l'ordre « MDL du lycée Jean Vilar », au titre de cotisation à la MDL du lycée Jean Vilar, la somme de (cocher) :

- 5 euros en tant que membre
-euros en tant que donateur

A.....

Signature :

Le.....

Information concernant les PHOTOS de classe :

Veillez noter que les photos de classe (groupes et individuelles) pour l'année scolaire 2023-2024 auront lieu le jour de la rentrée scolaire (soit le LUNDI 4 ou le MARDI 5 septembre 2023 selon le jour de rentrée pour votre enfant).

Pour information,

La Maison des lycéens.

IDENTITE DE L'ELEVE		INE :						
Nom de famille :		Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>						
Nom d'usage :		Né(e) le : / /						
Prénoms :								
Commune de naissance :		Département de naissance :						
Pays de naissance :		Nationalité :						
COORDONNEES DE L'ELEVE								
<input type="checkbox"/> L'élève habite chez :								
<input type="checkbox"/> Possède sa propre adresse :								
Code postal : Commune :								
Pays : @ Courriel :								
☎ domicile :		☎ travail :						
☎ mobile :								
SCOLARITES		Date d'entrée dans l'établissement :						
Année scolaire	MEF	Division	Date début	Date fin	Etablissement	Commune		
Régime actuel :			Régime précédent :					
Restauration :		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		Déjeuner						
		Dîner						
Bourse principale :					Echelon / parts :			
Autre bourse :					Echelon / parts :			

REPRESENTANT LEGAL		Paie les frais scolaires : <input type="checkbox"/>	Perçoit les aides : <input type="checkbox"/>
Lien avec l'élève :		Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :	Prénom :		
Nom d'usage :			
PCS :			
Adresse :			
Code postal :	Commune :	Pays :	
@ Courriel :			A contacter en priorité : <input type="checkbox"/>
📠 domicile :	📠 travail :		
📠 mobile :	J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>		
IBAN :	Titulaire du compte :		
BIC :	Domiciliation bancaire :		

REPRESENTANT LEGAL		Paie les frais scolaires : <input type="checkbox"/>	Perçoit les aides : <input type="checkbox"/>
Lien avec l'élève :		Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :	Prénom :		
Nom d'usage :			
PCS :			
Adresse :			
Code postal :	Commune :	Pays :	
@ Courriel :			A contacter en priorité : <input type="checkbox"/>
📠 domicile :	📠 travail :		
📠 mobile :	J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>		
IBAN :	Titulaire du compte :		
BIC :	Domiciliation bancaire :		

PERSONNE EN CHARGE		Paie les frais scolaires : <input type="checkbox"/>	A contacter en priorité : <input type="checkbox"/>
Lien avec l'élève :		Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :	Prénom :		
Nom d'usage :			
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
Pays :	@ Courriel :		
📠 domicile :	📠 travail :		
📠 mobile :	J'accepte de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>		
IBAN :	Titulaire du compte :		
BIC :	Domiciliation bancaire :		

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : / /

Signature :

Les missions du service social en faveur des élèves

(Circulaire missions et fonctionnement du 22.03.2017):

- aider l'élève à construire son projet personnel, contribuer à la prévention de l'échec scolaire et de ses conséquences et à ce titre, à la définition du projet d'établissement
- participer à l'orientation et au suivi des élèves en difficulté, notamment lorsqu'ils peuvent bénéficier d'une scolarité adaptée ou d'un parcours spécifique
- participer à la prévention et à la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être et apporter ses conseils à l'institution dans ce domaine
- contribuer à faire de l'école un lieu de vie.

Permanence les mardis et vendredis:

01.60.23.00.00

Vous pouvez prendre rendez-vous au lycée Jean Vilar, par l'intermédiaire de la boîte mail de l'ENT, auprès de Madame GABRIEL Emile

(À remettre au directeur ou au chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire)

Fiche à compléter si votre enfant est :

- **Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire.**
- **Susceptible de prendre un traitement d'urgence.**
- **Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.**

- **NOM :**
- **PRENOM :**
- **ADRESSE :**
- **TEL :**
- **TEL MOBILE :**

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de trouble de la santé évoluant sur une longue période.

Cette fiche n'est pas obligatoire ; il en va cependant de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

***Vu et pris
connaissance,
Le représentant
légal***

Date

Signature



L'INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCÉE MODE D'EMPLOI



Un repas complet et équilibré accessible à tous les élèves...



... à un tarif juste adapté à vos ressources



QUI EST CONCERNÉ ?

- Tous les élèves et apprentis scolarisés dans un lycée public d'Île-de-France.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- Transmettez votre quotient familial au lycée (voir démarche au dos de ce document). Pour les modalités de paiement, consultez les documents fournis par votre établissement.

QUEL EST LE TARIF QUI VOUS SERA APPLIQUÉ ?

- La Région Île-de-France finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille (de 55 à 98 % en fonction de votre quotient familial).

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, les tarifs seront consultables sur le site www.iledefrance.fr/tarifs-equitables

NOUVEAU

La Région poursuit la modernisation de la démarche. Il est désormais possible d'obtenir son quotient familial sur le site iledefrance.fr/equitables.

En cas de difficultés liées à votre situation professionnelle, familiale ou administrative, vous pouvez prendre contact avec le personnel de l'intendance et l'assistante sociale de votre lycée.



Familles allocataires de la CAF Obtenez votre quotient familial pour l'inscription à la restauration scolaire de votre lycée

➤ Sur la calculatrice de la Région Île-de-France

Munissez-vous de votre code postal et de votre n°DROUJER (inscris dans « n°allocataire CAF ») et rendez-vous sur la calculatrice du site www.iledefrance.fr/equitables, pour obtenir votre attestation de quotient familial Région - CAF.

➤ Sur l'application « CAF mon compte »

Après avoir téléchargé l'application sur votre téléphone, entrez vos codes d'identification. Sur la page d'accueil, sélectionnez dans l'ordre :

➊ « Mes attestations » ➋ « Attestation de paiement » ➌ « Pour le mois de... » (mois en cours)

➍ « Recevoir par courrier » ou « Télécharger »

En cliquant sur « recevoir par courrier » vous recevrez une copie par courrier postal à votre domicile.

En téléchargeant votre attestation de paiement, vous pouvez ensuite vous l'envoyer par mail ou l'imprimer.



Attention, lorsque vous utilisez l'application « CAF mon compte », le document que vous devez récupérer est l'« **Attestation de paiement** », sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « **Attestation de quotient familial** ».

➤ Sur www.caf.fr

1. Cliquez sur « mon compte », entrez son n° allocataire et son mot de passe



2. Dans « mon compte », cliquez sur « mes attestations », puis sur « attestation de paiement » ➊, puis « pour le mois de... » (mois en cours) ➋ :



Attention, lorsque vous utilisez le site www.caf.fr, le document que vous devez récupérer est l'« **Attestation de paiement** », sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription. Merci de ne pas fournir le document intitulé « **Attestation de quotient familial** ».

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique Équitables
0 800 075 065



Contactez la plateforme téléphonique Équitables du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h, de mercredi à midi et de samedi à début octobre.
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

La section européenne au lycée Jean Vilar permet d'avoir :



➤ un enseignement supplémentaire en ANGLAIS : 1 heure d'enseignement supplémentaire

➤ accompagné du travail en langue étrangère d'une Discipline Non Linguistique (DNL) Histoire-Géographie.

Une scolarité en section européenne permet l'obtention de l'indication « section européenne » suivie de la désignation de la langue sur le diplôme du baccalauréat.

Pour cela, l'élève doit obligatoirement avoir suivi les enseignements propres à ces sections de la classe de 2^{nde} à la terminale.

Les objectifs sont :

- Développer les compétences en langues étrangères
- Améliorer les performances scolaires de l'élève par un travail de qualité et exigeant
- Faciliter la réussite professionnelle en permettant aux élèves de présenter un profil linguistique très solide certifié par des normes européennes, gage d'une meilleure insertion professionnelle dans l'Union Européenne.
- Augmenter l'ouverture à l'espace européen, par la découverte d'autres pratiques culturelles, scientifiques,



Modalités d'organisation de l'enseignement : les élèves de la section européenne ont en plus des 3 heures d'Anglais du Tronc commun en 2^{nde} (avec leur classe) ont :

- 2 heures de plus
- Avec **deux enseignants** différents : 1 heure avec la **professeure d'Anglais** et 1 heure avec le **professeur de DNL** en Histoire-Géographie.
- Ces **2 heures de cours sont spécifiques aux élèves de la section**. Par conséquent, les deux professeurs ne sont **pas forcément les enseignants habituels** des élèves en anglais général ou Histoire Géographie.
- Les élèves en Terminale passent un diplôme reconnu au niveau européen



"Nous ne sommes pas seulement corps,
ou seulement esprit ; nous sommes
corps et esprit tout ensemble."
George Sand

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EPS

3 Heures par semaine

3 Activités
Badminton
Laser Run

Gymnastique Acrobatique

3 Années garanties
⇒ option accessible aux
filières technologiques
après la seconde

Pour qui ?

- élèves cherchant un volume horaire d'activités plus important
- élèves envisageant la spécialité EPPCS (EPS) en classe de première (cumulable avec l'option EPS)
- élèves envisageant une poursuite d'études en STAPS

CONTACTS

LYCÉE JEAN VILAR
83 AVENUE SALVADOR ALLENDE
77100 MEAUX
01 60 23 00 00
ce.0772229e@ac-creteil.fr
<https://lycee-jeanvilar77.jimdo.com>

OUVERTE À TOUS !!

Choisir un
enseignement
optionnel

C'est une façon de
réussir tout en se
faisant plaisir !!

Les professeurs d'EPS
eric.carpentier@ac-creteil.fr
christine.genevet@ac-creteil.fr





OPTION MUSIQUE

AU LYCÉE JEAN VILAR

POUR QUI ?

TOUS les élèves arrivant au lycée.

Quel que soit leur niveau musical.

POURQUOI ?

Développer ses connaissances musicales.

Participer à des projets ambitieux.

Se faire plaisir.
Etc.



musiquejeanvilar77@gmail.com

PRATIQUER

avec sa voix ou son instrument

ÉCOUTER

tous les styles de musique, de toutes les époques

RENCONTRER

des artistes et des professionnels



MUSIQUE.JEAN.VILAR.MEAUX



L'option musique s'adresse à tous les lycéens

ne souhaitant pas arrêter la musique après les quatre ans du collège, quel que soit leur niveau musical. A raison de 3h par semaine, les **débutants** acquerront de solides bases, et les **musiciens confirmés** approfondiront leurs connaissances en analyse, histoire de la musique, esthétique, etc.

Tous **développeront leur oreille** par la découverte permanente.



Plusieurs **représentations** sont organisées chaque année afin de permettre aux élèves de se produire sur **scène**.

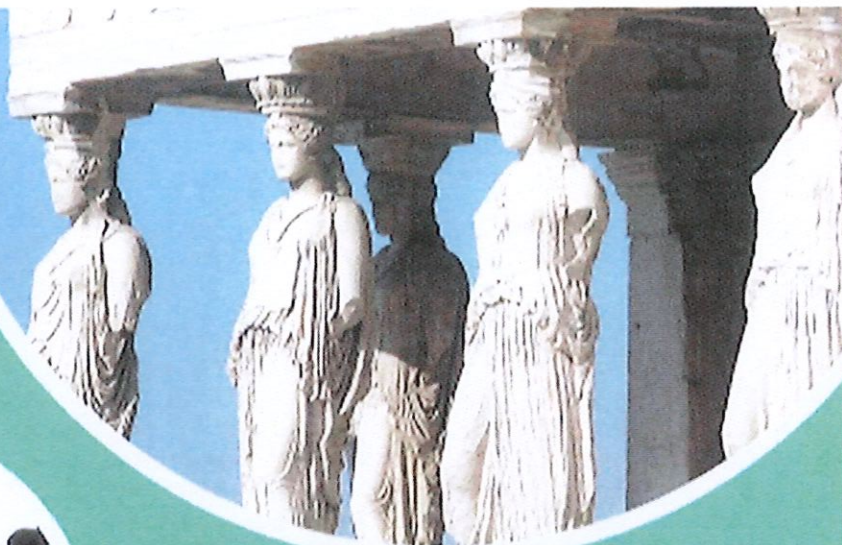
Des **rencontres** avec des **professionnels** du monde de la musique (musiciens, ingénieurs du son, producteur de radio, etc.) sont également organisées.

Enfin, un ou plusieurs **projets** guident le travail de l'année.



Le but principal de l'option musique au lycée est de **découvrir les musiques** — classique, chanson, rock, jazz, slam, musique contemporaine, etc. — à travers **l'écoute et la pratique**, qu'elle soit instrumentale et/ou vocale.





GREC ET LATIN AU LYCÉE

Avoir son BAC

Dans le cadre de la nouvelle réforme du bac, le grec et le latin seront les seules options facultatives qui rapporteront des points bonus au baccalauréat: les points obtenus au-dessus de la moyenne en première et en terminale compteront pour un coefficient 3 dans le total des notes prises en compte pour le bac.

Maîtriser le vocabulaire scientifique

Les langues anciennes ont la réputation d'être mortes. En réalité, s'il y a bien un domaine où elles sont vivantes, c'est le domaine scientifique. Tout le vocabulaire scientifique a été directement emprunté au grec et au latin: lithosphère, anémogame, lymphocyte, photon...

Ce sont autant de mots nouveaux qui devront être appris au lycée. Les langues anciennes sont alors une aide essentielle pour comprendre le sens et l'orthographe, souvent complexe, de ces mots.

Développer son esprit critique

À Athènes, au IV^{ème} siècle avant J.C. les «sycophantes» étaient des «calomnieurs professionnels» que l'on pouvait payer quand on voulait ruiner la réputation de quelqu'un...

Les Grecs ont inventé la démocratie: ils ont débattu de la place de la religion dans la cité, du juste et de l'injuste, de la peur de la mort, de l'importance de la réputation et de la rumeur...

L'apprentissage du grec et du latin donne des repères, du recul, une distance critique pour comprendre les débats qui traversent les sociétés modernes.

Comprendre les langues vivantes

Faire, fare, fazer, hacer, face...Il y a comme un air de famille non? C'est normal il s'agit du même mot, «faire», dans plusieurs langues romanes! Comment expliquer cette ressemblance? Le latin. Connaître les langues anciennes c'est en fait connaître l'origine commune des langues que nous parlons aujourd'hui. Faire le lien entre ces langues est alors un atout important pour mémoriser le vocabulaire et comprendre la grammaire.

Acquérir une culture générale

Théâtre, sport, mythologie, poésie, sculpture, histoire, philosophie sont nés dans l'Antiquité. Suivre les cours de Grec et de Latin permet d'acquérir ces notions fondamentales et de connaître les mythes fondateurs de notre culture. Cet apport peut se révéler décisif au moment de passer le baccalauréat.

Améliorer son expression écrite et orale

Tous les lycéens de première se verront poser une question de grammaire lors de l'épreuve orale du bac français. Beaucoup d'élèves arrivent au lycée avec des lacunes importantes en français. Les cours de grec et de latin offrent l'opportunité de mieux maîtriser la grammaire et l'orthographe en se familiarisant avec l'histoire de la langue française.

Voyager dans le temps

Faire du grec et du latin, c'est manifester une curiosité intellectuelle, une ouverture à l'autre, c'est voyager dans le temps, à travers tout le monde méditerranéen, d'Istanbul à Athènes, de Rome à Carthage, en passant par Delphes et Olympie...

Les conditions d'inscription

Lors de l'inscription en seconde, les options grec et latin s'adressent à tous les élèves, quelle que soit la première à laquelle ils se destinent. Ces options sont ouvertes aux grands débutants (ceux qui souhaitent démarrer ces matières et qui n'en ont pas fait au collège). Les élèves ont la possibilité de s'inscrire en grec et en latin, ces deux matières étant étroitement complémentaires.

«Après trois ans de grec, je n'ai pas été déçue. Cela m'a permis de m'ouvrir l'esprit, de me cultiver et ainsi de voyager dans l'histoire aussi bien au travers des cours que des nombreux voyages qui ont été organisés. Ces trois années ont été mémorables, on en apprend énormément avec seulement deux heures par semaine !»

Sihem Hamdaoul, collège Jean des Barres



La scolarité

La durée de l'enseignement en classe de seconde, est de trois heures par semaine, en grec comme en latin. À la fin de l'année de seconde, tout élève a la possibilité de conserver ces options en classe de première sous la forme d'un enseignement de spécialité ou d'une option facultative. Tout élève a aussi la possibilité d'arrêter l'option à la fin de la classe de seconde.

Les programmes

Les programmes de latin et de grec en classe de seconde tournent autour de la Méditerranée comme lieu d'échanges et d'affrontements, et de la question de l'Homme: l'homme et l'animal, l'homme et le divin, soi-même et l'autre; le programme de première aborde le thème de la cité: la politique et le sacré, l'individu en société, dans la sphère publique et privée. En terminale, le programme est étroitement lié au programme de philosophie: il s'articule autour des interrogations philosophiques, scientifiques, et religieuses portant sur la place de l'homme dans l'univers.



«Au début ça ne me paraissait pas très attrayant, j'avais des préjugés par rapport au grec. Mais je me suis rendu compte que les cours sont très enrichissants, notamment pour la culture qu'ils apportent. L'étude de philosophes comme Platon ou Socrate apporte des notions qui sont utiles dans d'autres cours.»

Morad Saouti, collège Beaumarchais

L'alphabet grec

Au début de leur année de seconde, les élèves apprennent à lire le grec. Cet apprentissage se fait progressivement, beaucoup parviennent vite à se familiariser avec les lettres grecques dont certaines sont déjà connues: le pi π , le delta δ , ou l'omega, ω .

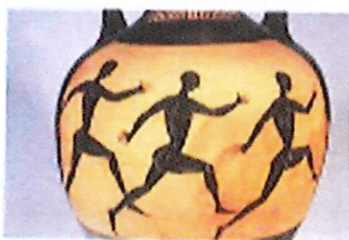
«τοσόνδε μέντοι αὐτῶν δέομαι : τοὺς ὑεῖς μου, ἐπειδὴν ἠβήσωσι, τιμωρήσασθε, ὦ ἄνδρες, ταῦτα ταῦτα λυποῦντες ἅπερ ἐγὼ ὑμᾶς ἐλύπουν, ἐάν ὑμῖν δοκῶσιν ἢ χρημάτων ἢ ἄλλου του πρότερον ἐπιμελεῖσθαι ἢ ἀρετῆς, καὶ ἐάν δοκῶσι τι εἶναι μηδὲν ὄντες, ὄνειδίζετε αὐτοῖς ὥσπερ ἐγὼ ὑμῖν, ὅτι οὐκ ἐπιμελοῦνται ὧν δεῖ, καὶ οἶονται τι εἶναι ὄντες οὐδενὸς ἄξιοι. καὶ ἐάν ταῦτα ποιῆτε, δίκαια πεπονθὼς ἐγὼ ἔσομαι ὑφ' ὑμῶν αὐτός τε καὶ οἱ ὑεῖς.»



Les grands mythes

En terminale, les élèves traduisent les grands textes de la mythologie. Ici, au chant XXII de l'Illade, Achille vient de tuer Hector, et les Grecs se pressent autour de son cadavre:

ἦ ῥα, καὶ ἐκ νεκροῦ ἐρύσσειτο χάλκεον ἔγχος,
καὶ τό γ' ἀνευθεν ἔθηχ', ὃ δ' ἀπ' ὁμίον τεύχε' ἐσύλα
αἱματόεντ' : ἄλλοι δὲ περιδραμον υἱὸς Ἀχαιῶν,
οἱ καὶ θηήσαντο φηὴν καὶ εἶδος ἀγχιτὸν
Ἴκτορος: οὐδ' ἄρα οἱ τις ἀνοουητή γε παρέστη.
ὦδε δὲ τις εἶπεσκεν ἰδὼν ἐς πλησίον ἄλλον:
ὦ πόποι, ἦ μάλα δὴ μαλακώτερος ἀμφιφάσασθα
Ἴκτωρ ἦ δτε νῆας ἐνέπρησεν πυρὶ κηλέφ.



Beaucoup de textes étudiés en grec et en latin permettent de se préparer à l'épreuve de philosophie, en classe de terminale. Dans ce texte, le philosophe Sénèque exhorte son disciple Lucilius à devenir maître de son temps :

«Quem mihi dabis qui aliquod pretium tempori ponat, qui diem aestimet, qui intellegat se cotidie mori? In hoc enim fallimur, quod mortem prospicimus: magna pars eius iam praeterit; quidquid aetatis retro est mors tenet.»

«Qui me citeras-tu qui soit capable d'accorder quelque prix au temps, qui sache estimer la valeur d'un jour, qui puisse comprendre qu'il meurt chaque jour? En ceci en effet nous sommes trompés, à savoir que nous regardons la mort devant nous: une grande partie de la mort est déjà passée. Tout ce qui de notre vie est derrière nous, la mort le tient.»

«Il dit, et arrache du cadavre la lance d'airain: il la pose à l'écart, et dépouille les épaules d'Hector de leur sanglante armure. Alors tous les enfants des Grecs accourent en foule, et contemplent avec étonnement la grandeur et la beauté d'Hector: il n'en est aucun qui ne lui fasse quelque blessure; puis, se regardant les uns les autres, ils disent:

«Grands dieux! Hector est maintenant plus facile à se laisser aborder que lorsqu'il embrasait nos vaisseaux d'un feu dévorant.»

Ils parlent ainsi, et chacun veut encore le frapper.»

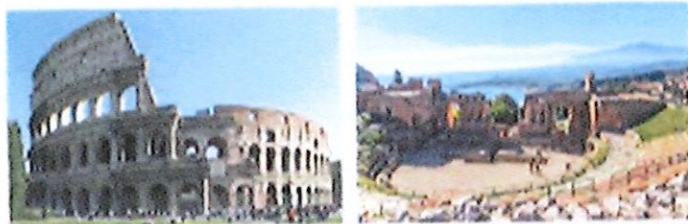
«Je suis en première année de médecine, il n'y a pas un seul cours ou il n'y ait un mot qui vienne du grec. Alors évidemment quand il s'agit de mots clés à retenir tout devient plus simple pour celui qui a fait du grec.»

Sajo Drame, collège Albert Camus

Les langues anciennes au baccalauréat

Dans le cadre de la nouvelle réforme du bac, les élèves pourront présenter le grec ou le latin dans le cadre de la spécialité «Langues et cultures de l'Antiquité» ou bien comme enseignement facultatif. Comme les autres spécialités, l'épreuve de «Langues et cultures de l'Antiquité» sera affectée du coefficient 16. Les épreuves comprendront un oral et un écrit.

Dans le cadre de l'enseignement facultatif, le latin et le grec seront les seules options qui permettront d'octroyer aux candidats des points bonus pour l'obtention du baccalauréat: les points au-dessus de la moyenne en première et en terminale seront affectés du coefficient 3.



«Le grec et le latin sont des options qui présentent de nombreux avantages. J'ai pu grâce à ces options obtenir une mention au bac. Actuellement, je suis en classe préparatoire littéraire et je m'aperçois chaque jour de l'utilité de ces options, sans cesse en corrélation avec les autres matières que j'étudie.»

Delfina Abazaj, collège Albert Camus

Ils ont choisi le grec ou le latin lors de leur inscription au Lycée Jean Vilar, et l'ont conservé jusqu'au bac

Sadio Dramé, bac S 2011 • Joëlle Mbele, bac ES 2011 • Haniya Piquiri, bac S 2011 • Malika Dubois, bac L 2011 • Aristote Mafukama, bac L 2011 • Zineb Abdelli, bac L 2018 • Aminata Keta, bac ES 2011 • Méliana Messaoud, bac ES 2011 • Marion Lebet, bac S 2011 • Aymeric Rougned, bac L 2011 • Florine Drame, bac L 2011 • Diani Dramé, bac S 2009 • Médina Zeremli, bac S 2018 • Imane Chekif, bac S 2018 • Laura Koebendas, bac L 2010 • Léa Martin, bac S 2009 • Vanessa Barlier, bac ES 2008 • Alexia Moses, bac S 2009 • Cédric Gros, bac S 2009 • Nisamey Dramé, bac S 2009 • Romain Dumay, bac S 2009 • Kevin Nielsen, bac S 2009 • Emeline Gozard, bac S 2010 • Marie Quico, bac S 2010 • Tiffany Tanché, bac S 2010 • Antonin Desmuller, bac S 2010 • Axelle Martinez-Terrad, bac S 2010 • Lucile Delubac, bac S 2010 • Perrine Cornaton, bac S 2010 • Maeva Christophe, bac S 2010 • Christiane Koffi, bac S 2004 • Laure Vallée, bac L 2004 • Christèle Junting, bac L 2004 • Marie Chatel, bac L 2009 • Florian Lemasson, bac L 2009 • Hada Traoré, bac S 2018 • Karoua Tyar, bac L 2017 • Luka Martin, bac S 2018 • Nathalie Tallipierre, bac ES 2003 • Florian Melicher, bac S 2005 • Xavier Bezdin, bac S 2003 • Kékolé Ajaou, bac S 2003 • Kevin Seifner, bac S 2008 • Monon Pastor, bac S 2008 • Maxime Chassard, bac S 2008 • Elvira Herrero, bac ES 2008 • Malvina Beltrami, bac S 2008 • Emeline Bétoulle, bac S 1996 • Adriana Diniz-Zogala, bac S 1997 • Kristel Desreum, bac S 2001 • Rémy Langlan, bac L 2008 • Birsen Buyukbel, bac S 2006 • Véronique Many, bac 2006 • Sabine Many, bac S 2009 • Sophie Traxera, bac S 2008 • Anthony Legendre, bac ES 2009 • Alexia Zangr Medho, bac L 2017 • Marion Hazard, bac S 2017 • Nicolas Devaux, bac S 2017 • Fatoumata Traoré, bac L 2017 • Méloidy Cochet, bac S 2009 • Audrey Kellen, bac S 2001 • Virginie Legay, bac L 2001 • Anais Fisher, bac S 2002 • Clarisse Forcking, bac S 2001 • Isabelle Emond, bac ES 2001 • Valérie Jean, bac S 2004 • Khéira Benzouza, Di ont choisi le grec ou le latin lors de leur inscription au Lycée Jean Vilar bac S 2004 • Hafsa Sahi, bac L 1997 • Bénédicte Méné, bac S 1999 • Eva Mélaye, bac S 1999 • Moad Soutti, bac S 2003 • Isabelle Pierrette, bac S 1999 • Nam-Yuan N'Guyen, bac S 1996 • Magali Pourret, bac S 1998 • Hélène Schottberg,

bac L 2001 • Julie Slonikowski, bac S 2003 • Céclia Cottay, bac S 2005 • Magdaline Chablaoui, bac S 2002 • Camille Guiffreux, bac S 2003 • Guillaume Carreux, bac S 1997 • Madly Bodin, bac S 2003 • Johann Comon, bac S 2018 • Neta Bartaloz, bac L 2017 • Chloé Brunneau, bac L 2017 • Nam-Kim N'Guyen, bac S 1999 • Lauren Sigler, bac S 1998 • Estelle Hanchon, bac L 2001 • Ila Jöls, bac S 1996 • Nam Phuong N'Guyen, bac S 2002 • Mouna El Mokhtari, bac L 2002 • Ilham Ham-dout, bac L 2002 • Agulla Radjou, bac S 2001 • Bissaby Joselin, bac S 2001 • Dalla Tandjigera, bac S 2005 • Amélie Vix, bac S 2005 • Victoire Dumay, bac S 2006 • Marie-Ange Régamortel, bac L 2006 • Lila Radjou, bac S 2005 • Laure Rabelle, bac S 2005 • Isabelle Pato, bac S 2002 • Roman Carreux, bac L 1997 • Julien Martin, bac S 1998 • Clémentine De Graeve, bac L 2003 • Nouran Kara, bac L 2003 • Joy Slonikowski, bac S 2007 • Mélanie Boudard, bac S 2007 • Justine Gilot, bac L 2018 • Jessica Blanchard, bac ES 2018 • Mélanie Scarras, bac ES 2018 • Léa Dormea, bac L 2018 • Soizil Mignon, bac S 2018 • Valérian Giez, bac S 2007 • Jennifer Merradin, bac S 2007 • Sabrina Guilfer, bac ES 2007 • Marie Le Hir, bac L 2007 • Victoire Leudinant, bac S 2007 • Vincent Gréneau, bac L 2007 • Céline Prati, bac L 2004 • Edwige Richard, bac L 2003 • Ilham Ghajji, bac S 2005 • Céline Trépy, bac S 2001 • Julien Blanchard, bac S 2004 • Houdie Lalire, bac S 2005 • Céline Puzetto, bac S 1996 • Angéline Galliot, bac S 2001 • Marine Galliot, bac S 2009 • Gloire Bide-de, bac L 2015 • Mathis Nowak, bac L 2015 • Waltrand Deleracq, bac S 2015 • Marion Spilleers, bac S 2015 • Janet Corvidassamy, bac S 2015 • Maxence Moullet, bac S 2015 • Clément Jovenc, bac S 2015 • Hoïse Martinot, bac S 2015 • Emille Wroosquet, bac S 2015 • Damien Geoffroy, bac L 2015 • Mathilde Arregros, bac L 2014 • Romain Ganesvivo, bac S 2014 • Aurélie Légère, bac L 2014 • Merveille Makinda-

meun Pam, bac S 2014 • Aissata Dramé, bac S 2015 • Chahinez Terbeche, bac ES 2014 • Kevin Messagier, bac S 2014 • Jeremy Hérisaux, bac S 2014 • Yansille Nguyen, bac S 2014 • Laura Nicolas, bac S 2014 • Quentin Chartier, bac S 2014 • Benjamin Rigot, bac S 2014 • Seïfeline Ben Hamida, bac S 2014 • Sara Belhouli, bac S 2014 • Delfina Abazaj, bac L 2013 • Aminata Bary, bac S 2013 • Roxane Bopoungou, bac S 2013 • Mathieu Didot, bac S 2013 • Seta Dramé, bac S 2013 • Sihem Hamdaoui, bac S 2013 • Agathe Leroux-Delhoustal, bac S 2013 • Mélina Luciani, bac S 2013 • Amélie Duguet-Perrot, bac ES 2013 • Clot Guilbert, bac S 2013 • Corinne Mollet, bac S 2013 • Jennifer Barais, bac L 2012 • Allison Defosse, bac L 2012 • Lina Elmehod, bac L 2012 • Jessica Laviron, bac L 2012 • Caroline Mougot, bac L 2012 • Charlène Busquet, bac L 2012 • Navel Essid, bac S 2012 • Mickaël Leffere, bac S 2012 • Léa Thiffine, bac S 2018 • Sarine Ben Hamida, bac ES 2017 • Myriam Masmou El Hadj, bac ES 2017 • Calypso Delvaux, bac S 2017 • Margaux Giles, bac S 2017 • Ophélie Lebaux, bac L 2012 • Kimberley Caugnon, bac L 2012 • Angèle Lière, bac L 2012 • Laurine Baza, bac L 2016 • Dracilla Clodion, bac S 2016 • Guillaume Didi, bac S 2016 • Mégane Herbinier, bac S 2016 • Sarah Perrin, bac S 2016 • Isa Yatabere, bac S 2016 • Charlotte Ptit, bac S 2016 • Nami Lemo, bac S 2017 • Gracia Mbele, bac S 2017 • Kilian Lecrosnier, bac 2017 • Sarah Helly, bac S 2018 • Marion Hazan, bac S 2017 • Fanielle Costedo, bac ES 2016 • Virzakhumar Saguerre, bac S 2016 • Rachid Tcherfame, bac S 2016 • Antonia Radjou, bac S 2016 • Arieta Abazaj, bac S 2016 • Clément Milhamont, bac ES 2016 • Céline Macoché, bac S 2016 • Julie Chassard, bac S 2016 • Ismaël Boumer, bac S 2016 • Lucie Perrin, bac S 2019 • Eva Ruygou, bac S 2019 • Bertille Anquetil, bac S 2019 • Camille Laving, bac ES 2019 • Valentin Freuty, bac S 2019 • Schiphra Lemo, bac S 2019 • Ana Traoré, bac S 2019 • Léa Fernandes, bac S 2019 • Pauline Héty, bac S 2019 • Angela Terrine, bac S 2019 • Nathan Geoffroy, bac S 2019 • Juliette Le Cunff, bac S 2019 • Quentin Guignard, bac S 2019 • Nolwenn Chaffray, bac ES 2019 • Yaris Cyprienne, bac S 2019 • Zakaria Inra, bac 2019 • Kent Morgant, bac S 2019 • Anaisse Russel, bac S 2019 • Marion Chassard, bac S 2019 • Yaris Da Cunha, bac 2016



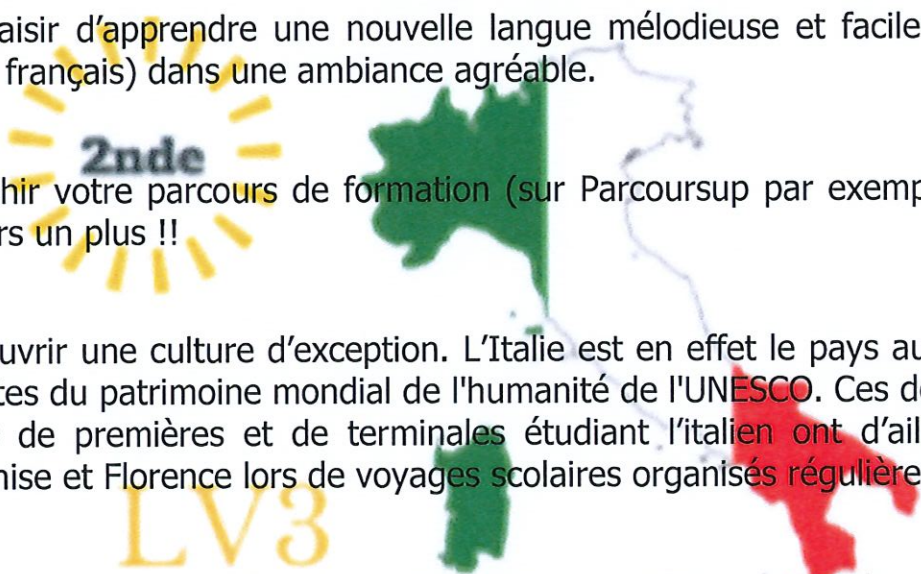
www.operationmetis.com

L'italien en 2^{nde}, quelle **bonne idée !**

Les élèves de 2^{nde}, qui choisissent l'option Italien LV3, sont tous débutants. Ils constituent un groupe d'élèves motivés.

Au niveau du Bac, cette option fait gagner des points aux élèves et peut permettre de relever la moyenne pour obtenir une mention.

Un enseignement optionnel de 3h par semaine.

- 
- Pour le plaisir d'apprendre une nouvelle langue mélodieuse et facile d'accès (assez proche du français) dans une ambiance agréable.
 - Pour enrichir votre parcours de formation (sur Parcoursup par exemple), une option est toujours un plus !!
 - Pour découvrir une culture d'exception. L'Italie est en effet le pays au monde le plus doté en sites du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO. Ces dernières années les élèves de premières et de terminales étudiant l'italien ont d'ailleurs pu visiter Rome, Venise et Florence lors de voyages scolaires organisés régulièrement.
 - Pour votre avenir professionnel, parler l'italien peut faire la différence ! Désormais devenue un véritable critère d'embauche, la maîtrise de plusieurs langues étrangères est un atout important. De plus, l'Italie est la 8^{ème} puissance économique au monde et la France et l'Italie sont, l'une pour l'autre, le deuxième partenaire commercial.

LV3 Italien en seconde

Si vous êtes intéressé(e),

Pensez à le signaler lors votre inscription en seconde.



L'option Sciences et Laboratoire au Lycée Jean Vilar

L'option Sciences et Laboratoire au lycée Jean Vilar propose aux élèves un enseignement axé principalement sur l'expérimentation en physique et en chimie. A partir de situations liées pour la plupart à leur vie quotidienne, les élèves découvrent la démarche expérimentale les gestes techniques du travail de laboratoire.

Les activités proposées permettent ainsi aux élèves de se perfectionner dans les techniques expérimentales déjà travaillées dans l'enseignement de physique chimie du tronc commun, mais aussi d'en découvrir de nouvelles. L'objectif est également de travailler les autres compétences du profil scientifique que sont la rigueur

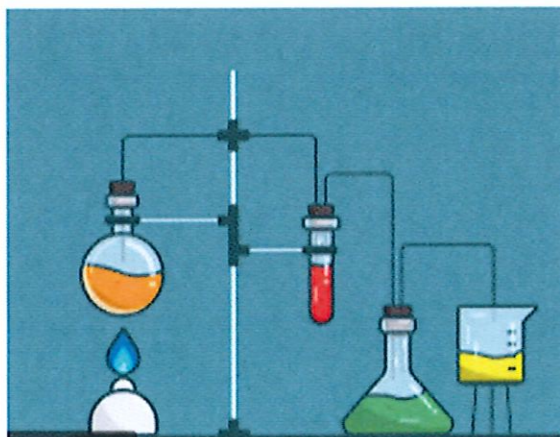
dans l'expression écrite, la capacité à analyser un phénomène et à restituer clairement un raisonnement, et la capacité à évoluer au sein d'un groupe.

Enfin, il s'agit de découvrir au détour de certaines activités les métiers en lien avec la physique et la chimie.

Voici à titre d'exemple quelques séquences et travaux déjà réalisés :

- Fabrication d'un produit fini (savon) à partir d'agroressources ;
- Mesure de la hauteur d'un bâtiment par différentes méthodes utilisant un Smartphone ;
- Etude des additifs alimentaires ;
- Production d'articles de magazine, de comptes-rendus d'expériences, de présentations orales.

Cette option s'adresse à tout élève ayant un goût prononcé pour les sciences, sans prérequis sur le niveau en physique chimie. Son objectif peut être de se conforter dans le choix d'une première à dominante scientifique ou simplement de découvrir les activités en lien avec un laboratoire. La curiosité vis-à-vis des phénomènes scientifiques est une qualité importante. Enfin, de nombreuses séquences de travail laissent les élèves gérer leur temps pour aboutir à une production : il faut donc déjà savoir faire preuve d'une bonne autonomie dans son travail.





L'option « santé-social » permet :

- D'explorer des **questions de société relevant du champ de la santé et du social**
- D'introduire **deux des spécialités de 1^{ère} ST2S** : Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales (STSS) et Biologie et Physiopathologie Humaines (BPH)
- De découvrir les poursuites d'études dans les secteurs paramédical, médico-social et social **en échangeant par exemple avec des professionnels**



A travers des activités technologiques sous une double approche (STSS et BPH) ancrées dans des thèmes tels que : **Action humanitaire, Hôpital : images et réalités, Santé innovation, Ages extrêmes de la vie, Handicap et inclusion au quotidien, Pauvreté, logement et santé, Vivre ensemble sur un territoire ...**



1h30/
 semaine

Animée par deux
 enseignants : un
 de STSS et un de
 BPH



Qualités et compétences développées :

curiosité



oral

travail de
 groupe



relations
 humaines



autonomie



DOCUMENTS pour INFORMATION

OPTION domaine TECHNOLOGIQUE

MANAGEMENT et GESTION



A partir d'exemples actuels l'objectif est de vous amener à réfléchir aux concepts de l'entreprise et de vous faire travailler en mode projet comme dans l'entreprise

Trois thèmes ;

– S'engager et entreprendre, de l'intention à la création ; exemple : Comment Steve Jobs a-t-il eu l'idée de créer Apple ? Et moi, si j'ai envie de créer mon entreprise de quoi

ai-je besoin ?

– Organiser et décider, des objectifs à la réalisation ; exemple ; Comment Lidl a-t-elle choisi de lancer des vêtements alors que ce n'est pas son cœur de métier ? Et moi de quoi ai-je besoin pour gérer une entreprise, quelles décisions, quel financement ?

– Évaluer et évoluer, du pilotage aux développements numériques exemple : Comment et pourquoi Nike intègre t'elle des puces dans mes chaussures ? Et moi que puis-je faire pour intégrer de la technologie dans ma vie quotidienne ?

Durée : 1h30 par semaine



Rejoignez l'atelier de Théâtre du Lycée Jean Vilar !

L'atelier de théâtre est ouvert à toutes et tous les élèves qui le souhaitent, de la 2^{nde} au post-bac, qu'ils aient déjà fait du théâtre ou non.

Les répétitions ont lieu le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30, dans la perspective de plusieurs représentations, l'une au Théâtre Luxembourg, les autres au lycée.

Les séances sont encadrées par une professeure de français et par un comédien professionnel.

Cet atelier de pratique théâtrale s'accompagne de plusieurs sorties (conseillées mais non obligatoires) en soirée tout au long de l'année pour assister à des représentations dans des théâtres à Meaux et à Paris.

Les inscriptions à cet atelier ouvriront dès la rentrée de septembre.